

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE
CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE—LE RAPPORT ANNUEL

Question n° 344—**M. Herbert:**

1. La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne a-t-elle présenté son rapport annuel au Vérificateur général et, le cas échéant, quand?
2. Le vérificateur général a-t-il terminé la vérification du rapport annuel de la Société et a-t-il remis le rapport au gouvernement et, le cas échéant, quand?
3. Le gouvernement a-t-il retardé la publication de ce rapport et, le cas échéant, pourquoi?

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne me transmet les renseignements suivants:

1. Le rapport financier de la Société a été présenté au vérificateur général au début du mois de mai 1979.
2. Oui. Le rapport a été remis au Secrétaire d'État et à la Société le 16 juillet 1979.
3. Non, le rapport a été déposé le 4 décembre 1979.

FINANCES—LES EMPLOYÉS DU NIVEAU SX

Question n° 368—**M. Herbert:**

1. Le 31 mars 1979, a) combien de personnes du niveau SX étaient à l'emploi du ministère des Finances, b) combien étaient (i) francophones (ii) de sexe féminin?
2. Quels sont les chiffres correspondants à ce jour?
3. Depuis le 31 mars 1979, a-t-on apporté une réforme au Ministère au chapitre de l'organisation et, le cas échéant, quelles répercussions a-t-elle eues sur le nombre de ces employés?

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): En ce qui concerne le ministère des Finances Canada:

- | | |
|---------|----|
| 1. a) | 34 |
| b) (i) | 3 |
| (ii) | 1 |
| 2. a) | 35 |
| b) (i) | 3 |
| (ii) | 1. |
| 3. Non. | |

INDUSTRIE ET COMMERCE—LE SECTEUR DES RELATIONS
PUBLIQUES

Question n° 626—**M. Howie:**

Combien de personnes œuvrant dans le secteur des relations publiques, de la publicité ou des relations avec les media font partie de l'effectif du ministère de l'Industrie et du Commerce?

M. Gérald Laniel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce:

Cent quatre-vingt-quinze personnes œuvraient dans les secteurs des relations publiques, de la publicité ou des relations avec les media le 1^{er} avril 1980. Ce nombre comprend 136 agents et 26 employés de soutien chargés de la promotion du tourisme auprès des voyageurs et des media, au pays et à l'étranger.

Questions au Feuilleton

En ce qui concerne la Commission du système métrique:

Douze personnes.

REVENU NATIONAL—LES CONTRATS POUR SERVICES
PROFESSIONNELS

Question n° 705—**M. Clarke:**

1. Durant l'année financière 1978-1979, combien de contrats pour services professionnels le ministère du Revenu national a-t-il accordés à des personnes engagées par la Commission de la Fonction publique, au cours des cinq dernières années?
2. Combien de contrats avaient une durée a) de moins d'un an, b) de un à deux ans, c) de plus de deux ans?
3. Combien de contrats ont été accordés à l'extérieur de la région de la Capitale nationale?
4. A combien s'élevaient tous ces contrats?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national):

Impôt	Douanes et Accise
1. 2	1
2. a) aucun	1
b) 2	aucun
c) aucun	aucun
3. aucun	aucun
4. \$41,580	\$1,980

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LA DÉCENTRALISATION
DES SERVICES D'IMPRESSION DU GOUVERNEMENT

Question n° 787—**M. de Jong:**

1. Le ministre des Approvisionnements et Services a-t-il pris des mesures pour décentraliser les services d'impression du gouvernement?
2. Le gouvernement modifiera-t-il sa politique de façon à donner aux imprimeries de l'Ouest plus de chance d'obtenir des contrats?
3. Combien le gouvernement dépense-t-il chaque année pour les impressions?
4. Combien le gouvernement dépense-t-il dans chaque province pour les impressions?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Les services d'impression du gouvernement sont décentralisés depuis le milieu des années 50. Chaque région d'approvisionnement du MAS au Canada compte un directeur chargé de l'exploitation des installations régionales d'imprimerie du gouvernement et de l'achat de services d'impression auprès des fournisseurs commerciaux de sa région afin de satisfaire aux besoins de ses clients.

2. La politique en vigueur permet à tous les imprimeurs situés au Canada, y compris ceux qui se trouvent dans les provinces de l'Ouest, de soumissionner pour les marchés de l'État afin de satisfaire aux besoins locaux et nationaux en matière d'imprimerie. En outre, le MAS assure un contrôle continu de ses procédures en vue d'offrir de meilleures possibilités à tous les imprimeurs œuvrant au Canada.

3. \$138,889,000—Valeur totale du travail commandé auprès du MAS en 1979-1980.